



Congrès des Parcs

DOSSIER DE PRESSE

Les Parcs naturels régionaux

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



5, 6 et 7 octobre 2011

Parc naturel régional des Vosges du Nord



Les Parcs naturels régionaux
Une culture par nature,
dynamique de l'avenir des territoires

Sommaire

- 2011 : les Vosges du Nord accueillent le Congrès des Parcs p. 2
- Pourquoi le thème de la culture ? p. 3
- Biographie des intervenants du Congrès p. 4 et 5
- Les Parcs naturels régionaux et leur Fédération en chiffres p. 6
- Carte de France des Parcs naturels régionaux p. 7
- 10 initiatives des Parcs naturels régionaux

Contacts

NICOLE BRUNET-PEKMEZ
Chargée de communication
Tél. : 03 88 01 49 74 ou 03 88 03 29 11
PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD
Courriel : n.brunet@parc-vosges-nord.fr

GÉRALDINE FALEK
Attachée de presse
Tél. : 03 21 54 34 94 / 06 86 58 58 63
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE
Courriel : gfalek@parcs-naturels-regionaux.fr

2011- le Parc naturel régional des Vosges du Nord accueille le Congrès

Comment un Parc à très forte identité culturelle comme celui des Vosges du Nord peut-il influencer sur le développement de démarches culturelles très diverses ?

“ Notre forte identité culturelle était un handicap. Trop de musées, trop de besoins, trop coûteux, trop difficile de tout expliquer, d'où un manque d'efficacité dans les messages à faire passer. Notre postulat de base est de ne rien occulter. Nous restons aux côtés de ceux qui ont une histoire à transmettre et qui considèrent que cette histoire participe à la compréhension de notre présent tout en enrichissant notre avenir. Nous avons donc développé une conservation mutualisée. Aujourd'hui les 7 musées de France se partagent 3 conservatrices aux compétences différentes mais complémentaires. Puis nous avons développé des actions de médiation culturelle

à l'attention de tous les publics et en particulier des jeunes. Cette mutualisation oblige les uns et les autres à échanger : les bénévoles du musée du Sabot discutent avec ceux du musée du Verre et du Cristal ou de l'Image populaire. C'est là notre richesse, car par ce biais, le site ou le musée s'inscrit avec d'autant plus de légitimité dans notre histoire et notre communication n'en est que plus cohérente. Mais les défis restent encore nombreux. Il nous faut stabiliser le financement du système, amener les offices du tourisme à travailler avec nous et planifier le développement de notre offre culturelle. Une tâche qui reste passionnante.

”
Michaël Weber, président du Parc naturel régional des Vosges du nord

Carte d'identité du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Création : 30 décembre 1975

Superficie : 130 500 hectares

Population : 86 000 habitants

37 communes situées dans le département de la Moselle :

Baerenthal, Bitch, Bousseviller, Breidenbach, Eguelshardt, Enchenberg, Epping, Erching, Goetzenbruck, Hanviller, Haspelschiedt, Hottviller, Lambach, Lemberg, Lengelsheim, Liederschiedt, Loutzwiller, Meisenthal, Montbronn, Mouterhouse, Nousseviller-les-Bitche, Obergailbach, Ormersviller, Philippsbourg, Rahling, Reyersviller, Rimling, Rolbing, Roppeviller, Saint-Louis-les-Bitche, Schorbach, Schweyen, Siersthal, Soucht, Sturzelbronn, Volmunster, Waldhouse, Walschbronn.

72 communes situées dans le département du Bas-Rhin :

Adamswiller, Asswiller, Butten, Cleebourg, Climbach, Dambach, Dehlingen, Diemeringen, Domfessel, Dossenheim-sur-Zinsel, Drachenbronn-Birlenbach, Durstel, Eckartswiller, Ernolsheim-les-Saverne, Eschbourg, Froeschwiller, Frohmuhl, Goersdorf, Hinsbourg, Hunspach, Ingolsheim, Ingwiller, Keffenach, Kutzenhausen, La Petite-Pierre, Lampertsloch, Langensoultzbach, Lembach, Lichtenberg, Lobsann, Lohr, Lorentzen, Memmelshoffen, Merwiller-Pechelbronn, Morsbronn-les-Bains, Neuwiller-les-Saverne, Niederbronn-les-Bains, Niedersteinbach, Oberbronn, Obersteinbach, Offwiller, Ottwiller, Petersbach, Pfalzweyer, Preuschdorf, Puberg, Ratzwiller, Reichshoffen, Reipertwiller, Retschwiller, Rosteig, Rothbach, Rott, Saint-Jean-Saverne, Schoenbourg, Schoenenbourg, Sultz-sous-Forêts, Sparsbach, Struth, Tieffenbach, Volksberg, Waldhambach, Weinbourg, Weislingen, Weiterswiller, Wimmenau, Windstein, Wingen, Wingen-sur-Moder, Woerth, Zinswiller, Zittersheim.

Les communautés de communes du Parc

- **Moselle :** Pays de Bitch, Rohrbach-les-Bitche.

- **Bas-Rhin :** Pays de La Petite-Pierre, Pays de Hanau, Région de Saverne, Sauer-Pechelbronn, Alsace Bossue, Niederbronn-les-Bains, Wissembourg, Pays de Sarre-Union, Sultzerland

Les villes portes et agglomérations-portes

Moselle : Phalsbourg, Rohrbach-les-Bitche

Bas-Rhin : Bouxwiller, Sarre-Union, Saverne, Wissembourg



Tous les actes des congrès sont disponibles sur le site de la Fédération <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr>

Pourquoi le thème de la culture ?

« Les démarches culturelles sont diverses car leur essence est humaine »



TROIS QUESTIONS...

à JEAN-LOUIS JOSEPH,

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

et à MICHAËL WEBER,

Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord

JEAN-LOUIS JOSEPH est également président du Parc naturel régional du Luberon et maire de La Bastidonne (Vaucluse)

MICHAËL WEBER occupe aussi les fonctions de conseiller régional de Lorraine et de maire de Woëfling-lès-Sarreguemines.



Photo ©Sycoparc

À l'avenir, quelles dynamiques particulières devront impulser les Parcs pour continuer à développer et à soutenir les démarches culturelles très diverses de ses territoires ?

J-L.J : Les démarches culturelles sont diverses car leur essence est humaine. Dès leur création, les Parcs ont eu une approche basée sur cette dimension éminemment humaine. La question sociale représente aujourd'hui pour nous un défi majeur. C'est une composante essentielle du développement durable. La culture au sein des Parcs est plus que jamais vue comme un vecteur de lien social entre les populations qui vivent sur nos territoires. Elle encourage le brassage villes-campagnes sur des lieux de pratiques artistiques, lors de manifestations culturelles et festives ou encore avec les nouvelles TIC avec le souci constant de l'implication de la population et d'une ouverture toujours plus large à tous les publics. En instaurant la rencontre et le dialogue entre les habitants, la culture a le pouvoir de faire un lien entre les générations et ainsi de favoriser la cohésion sociale et les solidarités locales.

M.W : Toutes nos actions, que ce soit sur des questions urbaines, naturelles ou touristiques ont pour socle notre culture commune. Dans un parc, la culture n'est pas sectorielle : elle se généralise naturellement sur tous les sujets que nous abordons. Comment expliquer les exigences à mettre dans un plan local d'urbanisme, si cela ne part d'un constat partagé de la spécificité culturelle d'une commune. Comment réaliser des travaux de rétablissement d'une continuité écologique dans une zone Natura 2000 sans expliquer son rôle environnemental, sans montrer son intérêt touristique, sans prouver parfois sa complémentarité économique. Nous savons tous que la prise en compte de l'environnement dans notre quotidien est d'abord une question de culture à partager. En cela les Parcs jouent tout leur rôle, demain plus qu'aujourd'hui.

Quelle est la spécificité et la plus-value de cette « culture par nature » propre aux Parcs ?

J-L.J : Là encore, dès leur création, les Parcs ont appris à travailler avec tous les acteurs du territoire concerné. Cette culture de la concertation leur a permis d'acquérir une réelle capacité à appréhender les problèmes de façon transversale et de manière pluri-

disciplinaire dans le but d'associer des publics différents à toutes les démarches. Les Parcs ont innové dans la gouvernance dans leur capacité et leur volonté d'ouverture à d'autres territoires. Toutes ces pratiques participatives ont enrichi et amélioré l'ensemble des projets portés par les territoires. La politique culturelle des Parcs en est un exemple concret : ses démarches expérimentales et reproductibles sont valorisées dans le réseau. Toutes contribuent à enrichir la démarche stratégique et structurante des territoires de Parcs.

M.W : La spécificité des Parcs est d'aborder tous nos patrimoines, qu'ils soient naturels, architecturaux, paysagers, à l'aune de la culture particulière aux territoires. Les Parcs sont toujours l'aboutissement d'une histoire, d'un territoire, qui dépasse les limites administratives mais dont la seule limite est culturelle. C'est un territoire qui partage une même culture et qui considère qu'elle peut être une richesse pour son développement. On pourrait croire à un repli de ces territoires ruraux, souvent difficiles et parfois éloignés des problématiques urbaines, alors qu'au contraire les Parcs veulent s'ouvrir sur les autres et accueillir de nouvelles populations en s'appuyant sur cette culture commune qui fait la richesse inhérente d'un parc.

Parmi les autres acteurs culturels des territoires, quel est le rôle de l'expertise reconnue comme spécifique aux Parcs ?

J-L.J : L'expertise spécifique des Parcs, c'est incontestablement notre capacité à mettre autour de la table des discussions des partenaires venus d'horizons divers. C'est préparer l'acceptabilité des projets par les citoyens C'est cela qui crée de la richesse et du dynamisme dans tout notre réseau. Les politiques culturelles des Parcs, dans toute leur diversité, témoignent d'une volonté d'associer la population et d'une ouverture vers tous les publics en privilégiant toujours un partenariat fort avec la société civile et en particulier les associations.

M.W : Nous sommes sans doute les seuls à devoir travailler en toute transversalité. C'est là notre force. Nous devons ouvrir l'accès à la culture au plus grand nombre. Les projets culturels doivent se co-construire avec les représentants associatifs, les élus. Notre expertise pluridisciplinaire est la garantie d'une intégration culturelle dans le monde qui nous entoure et donc d'une meilleure médiation culturelle.

INTERVENANTS DU 5 OCTOBRE SÉANCE D'OUVERTURE ET TABLE RONDE

Francis VOGT

Président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche

Président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche et également adjoint au Maire de la Commune de Siersthal



Patrick WEITEN

Président du Conseil Général de la Moselle

depuis le 31 mars 2011. Ingénieur de profession, il a débuté sa carrière à la mairie de Yutz, d'abord en tant que technicien (1974 – 1984), puis ingénieur du génie urbain (1984 – 1986) et directeur des services techniques municipaux (1986 – 1992). Il est devenu maire de cette commune en 1995 et l'est resté jusqu'à cette année. Il est actuellement 1er adjoint. Il a également exercé les fonctions de directeur (1992 – 1994) puis de PDG (1995 – 2008) de la SAEM Sodevam Nord Lorraine et a dirigé une société de construction de réseaux entre 1994 et 1998. Membre et Vice-Président du Conseil Général de la Moselle depuis 1998, il en a été le 1er Vice-Président de 2008 à 2011. Il a présidé l'Agence de Prévention et de Surveillance des Risques Miniers (APSRM) de 2005 à 2008 et préside la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville depuis 2008. Patrick Weiten est également Vice-Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle.



Gilles BERHAULT

Président du Comité 21, Comité français pour le développement durable

Dans sa vie associative a été élu en 2010, président du Comité 21, le comité français pour le développement durable. Président d'ACIDD, Association communication et information pour le développement durable. Il est aussi vice-président de European Partners for the Environment, administrateur de l'IPEMED, de l'Agence mondiale de solidarité numérique, de la FING. Professionnellement, il conseille le directeur scientifique de l'Institut Télécom, et donne cours et conférences. Il est l'auteur



de nombreux articles sur la question des transformations sociales, économiques et culturelles, ainsi que sur les thèmes de l'Internet, des nouvelles technologies et du développement durable. Il est l'auteur de Développement durable 2.0. L'Internet peut-il sauver la planète (Aube 2008 et Aubepoche 2009). Il a été le pilote de l'organisation des 30 ans des Parcs naturels régionaux dans le Luberon.

Jean-Pierre MASSERET
Président du Conseil régional de Lorraine

Ancien Inspecteur des Impôts. Élu Sénateur de la Moselle en 1983 jusqu'en 1997. Secrétaire d'État aux Anciens Combattants de juin 1997 à septembre 2001. Réélu Sénateur de la Moselle en septembre 2001. Président du Conseil Régional de Lorraine depuis mars 2004, réélu en mars 2010. Président de la Grande Région depuis janvier 2011 (pour 2 ans).



Pascal ANDRES

Maire de Meisenthal

Technicien au Ministère de l'Agriculture



Thibault VILLEMEN

Président du Parc de Lorraine

depuis 2008, vice-président du Conseil régional de Lorraine, délégué aux actions relevant de la culture et de la vie citoyenne et du sport. Il est également professeur certifié d'histoire-géographie en collège et militant associatif. Il est conseiller municipal de Valbois, commune de 110 habitants située dans la Meuse.



Catherine LARRÈRE

Professeur à l'Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne.

Spécialiste de philosophie morale et politique, elle s'intéresse aux questions éthiques et politiques liées à la crise environnementale et aux nouvelles technologies (protection de la nature, prévention



des risques, développement des biotechnologies). Elle a publié notamment L'Invention de l'économie. Du droit naturel à la physiocratie (Paris, PUF) ; Actualité de Montesquieu (Paris, Presses de Sciences PO) ; Les philosophies de l'environnement (Paris, PUF), Du bon usage de la nature, Pour une philosophie de l'environnement (réed. Paris, Champs Flammarion). Membre du Comité scientifique de Parcs Nationaux de France, du Comité d'éthique INRA-CIRAD, et du Conseil scientifique du Patrimoine naturel et de la Biodiversité.

INTERVENANTS DU 6 OCTOBRE DANS LES ATELIERS

Brigitte HERBERTZ

Responsable de la mission culture du Parc des Ballons des Vosges

Arrivée en 1991 dans le Parc des Ballons des Vosges, en tant qu'agent de développement. Par son intérêt pour la culture, est devenue Chargée de mission culture, puis Responsable du Pôle en 2003. A participé activement à la révision de la charte du Parc en 2007 (expérimentation et animation de la démarche de démocratie participative). À ce jour, elle expérimente les cafés textiles en lien avec la création du théâtre du Peuple de Bussang.



Céline BRAILLON

Chargée de mission «gouvernance et cohésion sociale des agendas 21» au Bureau des territoires,

Commissariat général au développement durable, elle a construit sa culture professionnelle autour de la politique de la ville, de la démocratie participative, du paysage et de l'environnement, enrichie par des activités associatives dans le champ de l'éducation populaire, du développement local.



Philippe GIRARDIN

Président du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, membre du CORP de la fédération des PNR

Ingénieur agronome, docteur en écologie, président de la commission "Biodiversité et gestion de l'espace" de la



Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France. Il a été pendant douze ans en charge de la culture et de la petite enfance d'une communauté de communes alsacienne. Ancien directeur de recherche à l'INRA, il a animé l'équipe de recherche « Agriculture durable », il est spécialiste de l'évaluation agri-environnementale et a développé plusieurs méthodes d'évaluation de l'impact environnementale des pratiques agricoles. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages scientifiques. Apiculteur amateur, il a aussi écrit un ouvrage sur les variétés locales de pommes. Il préside le Parc des Ballons des Vosges depuis 2004.

Bernard

CHEVASSUS-AU-LOUIS

Inspecteur général de l'Agriculture.

Normalien biologiste, docteur en sciences, est inspecteur général de l'Agriculture. Il préside actuellement l'OQUALI (Observatoire de la qualité de l'alimentation) et le Conseil d'orientation stratégique d'Agreenium (Consortium de recherche et formation agronomique). Il a réalisé sa carrière de recherche à l'INRA dans le domaine de l'aquaculture et a été directeur général de cet organisme. Il a été président du Muséum national d'histoire naturelle et président du Conseil d'administration de l'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments). Il a également été vice-président de la CGB (Commission du Génie Biomoléculaire) et a récemment présidé le groupe de travail du Centre d'analyse stratégique sur la valeur économique de la biodiversité.



Maurice WINTZ

Directeur de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional

(UFR des Sciences sociales – Université de Strasbourg). Depuis 1999 à l'Université de Strasbourg, il est maître de conférences en sociologie rurale et de l'environnement. Membre du Centre de recherches et d'études en sciences sociales (CRESS – EA 1334). Les travaux de recherche et d'enseignement portent sur le rapport société et nature en Europe occidentale, et plus particulièrement sur les perceptions et usages sociaux des espaces naturels ; le mouvement associatif de protection de la nature ; les politiques d'environnement et de développement durable. Il est actuellement Président du Conseil scientifique du Parc des Vosges du Nord.



François LETOURNEUX

Président du Comité français de l'UICN

Union internationale pour la conservation de la nature. Il est aussi administrateur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et préside le Conseil d'orientation stratégique de la Fondation de Recherche sur la Biodiversité. Depuis quarante ans, sa vie professionnelle et ses engagements personnels sont voués à la protection de la faune, de la flore et des milieux naturels. Il a dirigé, de 1992 à 2004, le Conservatoire du Littoral après avoir, pendant 9 ans, été directeur de la Protection de la nature au ministère de l'Environnement. Forestier de formation, il a commencé sa carrière dans le Nord-Pas-de-Calais, où il a notamment développé et dirigé le réseau des parcs naturels régionaux.



Photo ©EDF

INTERVENANTS DU 7 OCTOBRE SÉANCE DE CLÔTURE

Jean-Louis JOSEPH

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

depuis 2002 et du Parc naturel régional du Luberon, Jean-Louis Joseph est également maire de La Bastidonne (Vaucluse), commune rurale de 700 habitants. Il est également vice-président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, délégué aux finances, à l'agriculture et à la forêt, Président de la FEDARENE (fédération européenne des régions et des agences régionales pour l'énergie et l'environnement) et membre du Comité des Régions de l'Union européenne depuis 1994.



Michaël WEBER

Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Conseiller Régional de Lorraine délégué à l'Économie du Bois, Président de la Commission des Marchés Publics Régionaux. Maire de Woelfling-lès-Sarreguemines (500 habitants). Conseiller Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. 1er Vice Président de l'Association des maires ruraux de Moselle. Membre du Bureau de la FPNRF. Président



Photo ©Sycoparc

de la Commission Territoire et projets de la FPNRF. Président du Comité de Coordination de la Réserve de Biosphère Transfrontalière.

Guy-Dominique KENNEL

Président du Conseil Général du Bas-Rhin

depuis 2008. Conseiller Général du Canton de Woerth depuis 1992. Président du Conseil d'Administration du Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) depuis 2005. Président du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable du canton de Woerth depuis 2001.



Photo ©Jean Luc Stadler

Philippe RICHERT

Ministre auprès du Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, chargé des Collectivités territoriales

Président du Conseil Régional d'Alsace. Il a occupé également les postes de Questeur du Sénat (2008-2010), Vice-président du Sénat (2004-2008), Sénateur du Bas-Rhin (1992-2010), Président du Conseil général du Bas-Rhin (1998-2008), Conseiller général du Bas-Rhin (canton de La Petite Pierre) (1982-2008) et Conseiller régional d'Alsace (1985-1992)



Badias - Région Alsace

Nathalie

KOSCIUSKO-MORIZET Ministre de L'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Diplômée de l'École Polytechnique (promotion 1992) et de l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, elle débute sa carrière au sein de la Direction de la prévision au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, entre 1997 et 1999. Elle entre au gouvernement en 2007 en tant que Secrétaire d'État chargée de l'Écologie, puis devient Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique, auprès du Premier ministre, de janvier 2009 à novembre 2010. Elle est Ministre de L'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement depuis novembre 2010. En parallèle de ces fonctions ministérielles, elle est maire de Longjumeau (Essonne) depuis 2008, et a été élue Députée de l'Essonne en 2002, réélue en 2007.



Les Parcs naturels régionaux et leur Fédération

en chiffres

46 Parcs naturels régionaux (3 créations à venir en 2012)

Soit près de **4 000** communes

23 régions

69 départements

3 millions d'habitants

15 % du territoire français

1 600 agents

1968 : c'est la date de la création du premier Parc naturel régional
(Saint-Amand-Raismes, devenu depuis Scarpe-Escaut)

2009 : le 46^e Parc voit le jour dans les Pyrénées ariégeoises

La Fédération des Parcs naturels régionaux existe depuis **1971**

Son Bureau rassemble **21** membres (présidents et directeurs des Parcs, élus et partenaires)

sous la présidence de JEAN-LOUIS JOSEPH, président du Parc du Luberon

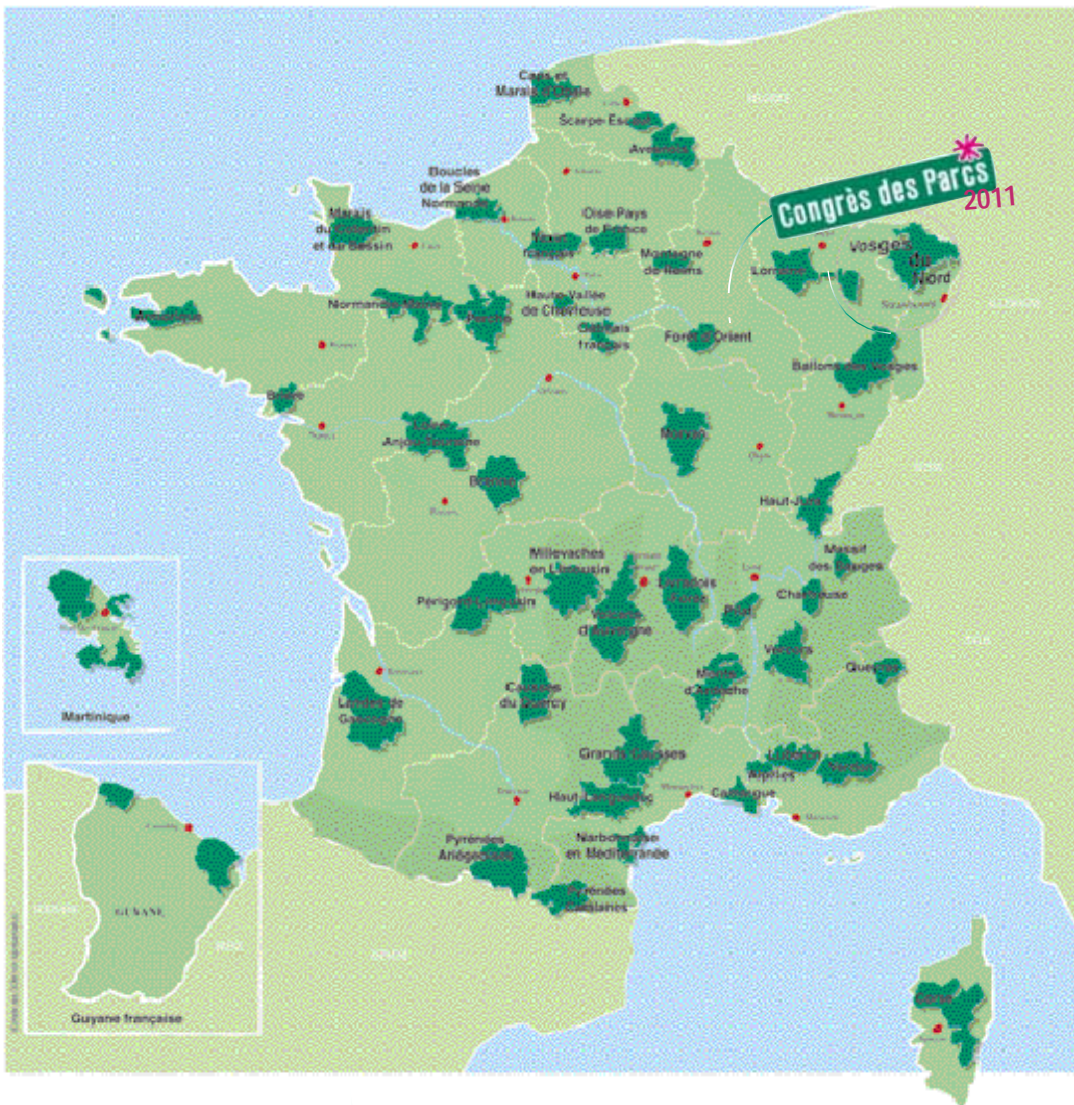
L'équipe de la Fédération compte **22** salariés,

sous la direction de PIERRE WEICK

Structures autonomes sous forme juridique de syndicats mixtes, les Parcs naturels régionaux sont regroupés au sein de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Lieu d'échange, outil de réflexion et d'animation, la Fédération représente les intérêts des Parcs auprès des pouvoirs publics. La Fédération participe également à l'élaboration des politiques de protection de l'environnement en France et à l'étranger. Enfin, la Fédération est source d'information du public, notamment par son site internet :

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Carte de France des Parcs naturels régionaux



- PARC NATUREL RÉGIONAL DES ALPILLES
- PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNÉ
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRIÈRE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA CHARTREUSE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE CORSE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA GUYANE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-JURA
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANUEDOC
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE-VALLÉE DE CHEVREUSE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU LIVRAISOIS-FOREZ
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA LORRAINE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU MASSIF DES BAUGES
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES MILLEVACHES EN LIMOUSIN
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NORMANDIE-MAINE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'OISE - PAYS DE FRANCE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU PERCHE
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU PÉRIGORD LIMOUSIN
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGEISES
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES CATALANES
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS
- PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA SCARPE-ESCAUT
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne
- **PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD**



Congrès des Parcs

Organisateurs



Fédération des Parcs naturels régionaux de France

9, rue Christiani
75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20
Fax : 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr
<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr>

Parc naturel régional des Vosges du Nord

Maison du Parc - BP 24
67290 La Petite Pierre
Tél. : 03 88 01 49 59
Fax : 03 88 01 49 60
contact@parc-vosges-nord.fr
www.parc-vosges-nord.fr

Avec le soutien financier de



Avec le concours de



Datar



Contacts presse

NICOLE BRUNET-PEKMEZ
Chargée de communication
Tél. : 03 88 01 49 74 ou 03 88 03 29 11
PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD
Courriel : n.brunet@parc-vosges-nord.fr

GÉRALDINE FALEK
Attachée de presse
Tél. : 03 21 54 34 94 / 06 86 58 58 63
FÉDÉRATION NATIONALE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX
Courriel : gfalek@parcs-naturels-regionaux.fr